

Mission

« La mission de Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines est de veiller à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine de la municipalité et de faire de cette richesse collective une plateforme identitaire et un outil d'affirmation et de rayonnement culturel. »

Cette mission s'actualise principalement dans la gestion de deux institutions muséales nommément reconnues : le Vieux Presbytère de Deschambault et le Moulin de La Chevrotière.

Vision

Considérant que le patrimoine est en construction perpétuelle, Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines prend appui sur le patrimoine reçu pour travailler à l'édification de celui de demain. Pour Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines, le sens se construit à coups d'héritages et de legs à laisser.

Deux centres d'exposition et d'interprétation

L'exploitation de ces deux centres d'exposition et d'interprétation du patrimoine est toujours au cœur des activités de CPDG. Pour accomplir cette partie de notre mission, qui a comme objectif premier l'ouverture au public de deux édifices classés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, nous recevons l'appui de deux partenaires principaux : le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la municipalité de Deschambault-Grondines.

À la suite de la dernière évaluation nationale des institutions muséales, réalisée en 2015, CPDG a signé une entente triennale avec le ministère de la Culture et des Communications au regard de son programme de soutien au fonctionnement. Les résultats étaient les suivants en termes de subventions :

2016-2017	57 409,00 \$
2017-2018	64 518,00 \$
2018-2019	73 996,00 \$

Note : La subvention du MCC s'est vue légèrement augmentée du fait d'une mesure instaurée par le ministère (gratuité le premier dimanche du mois).

En 2018, une nouvelle mesure liée à l'agrément des institutions muséales a été mise en œuvre par le ministère. Afin de répondre aux exigences, CPDG a dû se doter de nouveaux outils de gestion dont les principaux sont les suivants :

- Code d'éthique et de déontologie
- Politique de développement durable
- Orientations en matière de gestion des collections
- Orientations en matière de gestion des ressources humaines
- Orientations en matière d'éducation
- Plan d'intervention en cas d'urgence (VP et Moulin)
- Protocole d'ouverture et de fermeture des lieux (VP et Moulin)

Les administrateurs et le directeur de CPDG devraient être informés des résultats de cette démarche en avril. Après avoir pris connaissance des commentaires et recommandations émis par les comités d'analyse, de nouveaux plans d'action devront être rédigés et adoptés pour chacune des deux institutions. On devra par la suite procéder à la ratification de nouvelles ententes avec le ministère en ce qui a trait à la subvention au fonctionnement.

La subvention annuelle au fonctionnement accordée par la municipalité de Deschambault-Grondines est quant à elle déterminée chaque année par le conseil municipal. En 2018, comme ce fut le cas au cours des dernières années, CPDG a reçu 40 000 \$ de la Municipalité. Soulignons que cette subvention prend en compte l'entretien normal des deux édifices que la Municipalité confie en gestion à CPDG (assurances responsabilités civiles et collections, systèmes d'alarmes, électricité, chauffage, télécommunications, travaux d'entretien courants, etc.).

Des expositions permanentes

Les expositions permanentes du Vieux Presbytère – *Vous êtes ici au Vieux Presbytère* et *Un art d'habiter* – n'ont pas été modifiées en 2018. L'exposition « Un art d'habiter », qui traite du patrimoine bâti local, reçoit toujours un accueil enthousiaste de la part des visiteurs et des gens qui fréquentent le site Web qui s'y rattache (19 393 visiteurs en 2018 – 18 685 visiteurs en 2017).

Une demande de subvention a été déposée pour une deuxième fois au MCC en ce qui a trait au renouvellement de l'exposition « Vous êtes ici au Vieux Presbytère de Deschambault » et, cette fois-ci, CPDG a reçu une réponse positive. Cette nouvelle exposition permanente traitant de l'esprit des lieux – l'édifice lui-même et l'ensemble architectural du cap Lauzon – sera complétée à l'automne 2019.

L'exposition permanente « SAVOIR – FAIRE – DURER : L'art des gens de métier », présentée au Moulin de La Chevrotière, s'attache quant à elle aux artisans du bois, du fer et de la pierre.

À ces expositions permanentes sont liées des activités qui ont pour but d'intéresser la population locale et régionale à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine. À ce chapitre, certaines des formations offertes aux Ateliers du Moulin sont directement liées à la transmission des connaissances et à la préservation du patrimoine. Nous pensons notamment aux ateliers sur

l'entretien et la restauration des fenêtres anciennes, sur la construction d'un four à pain traditionnel, aux ateliers d'ébénisterie, de forge, etc.

Des expositions temporaires

En 2018, l'exposition temporaire présentée dans les lieux de CPDG a été conçue par la commissaire Carole Baillargeon. Deuxième événement d'une trilogie consacrée aux matériaux utilisés dans la construction des édifices patrimoniaux – la pierre (2016), le bois (2018) et le fer (2020) – cette exposition avait pour titre « Sorti du bois ».

Les créateurs sélectionnés par madame Baillargeon étaient, au Vieux Presbytère, Guillaume Côté Roux, Sylvie Sainte-Marie, Claire-Alexie Turcot, les Cuillères Musicales Héritage, Anne-Marie Rébillard, Louis Saulnier et Claudia Côté; au Moulin de La Chevrotière, on trouvait les œuvres de Johanne Benedetti, Guy Laramée, Fred Lebrasseur, Alan Meredith, Yves Paré, Pierre Robitaille, Catherine Sheedy, Karen Trask, Viatour-Berthiaume et Bill Vincent.

Plusieurs activités d'animation et de médiation culturelle ont été mises en œuvre en lien avec cette exposition, grâce au soutien de divers partenaires :

- **Ateliers** de fabrication d'« Hurluberlus » (des oiseaux imaginaires fabriqués en bois) avec l'artiste Mathieu Fecteau. Plus de cent personnes ont créé des sculptures au cours de ces ateliers – trois groupes de l'école le Phare de Deschambault, un groupe de personnes participant aux activités de l'Arc-en-Ciel de Donnacona ainsi que plusieurs membres de la communauté de Deschambault-Grondines dans le cadre de la fête de la famille promue par la Municipalité. Cette activité a reçu le soutien du Fonds Patrimoine et Culture de la MRC et du MCC;
- **Exposition** d'hurluberlus présentée au grenier du Vieux Presbytère;
- **Performance** alliant théâtre de marionnettes, poésie et art visuel réalisée par l'artiste Pierre Robitaille. Autour de 120 personnes ont assisté à cet événement qui a été présenté au Moulin de La Chevrotière lors de l'inauguration officielle de la saison estivale. L'artiste a obtenu une bourse du Conseil des Arts du Canada pour ce projet;
- **Une résidence d'artiste** réalisée en collaboration avec l'École de musique Denys-Arcand lors de laquelle l'artiste multidisciplinaire Fred Lebrasseur a conçu une installation sonore composée d'objets anciens en bois. Cet artiste, qui a donné des ateliers d'initiation aux percussions aux élèves inscrits en éveil musical à l'EMDA, a aussi été à la rencontre du public lors d'une performance « percussive et percutante » réalisée le 31 août, au Moulin de La Chevrotière;
- Lors de la clôture de la saison estivale, dans le cadre des Journées de la Culture, le 30 septembre, on a procédé à la mise au repos du « Meunier », l'élément central de l'œuvre conçue par Pierre Robitaille. Les participants ont alors été invités à écrire des « Mots

sortis du bois ». Ceux-ci accompagnent désormais la sculpture qui a quitté son emplacement sous le pont de la rue De Chavigny pour terminer sa vie dans les sentiers du Moulin. Au même moment, des *Hurluberlus* réalisés par des artistes et des amis de CPDG ont été mis aux enchères (une vente qui a rapporté 2 000 \$).

Fréquentation

Au cours de la saison estivale 2018, de juin à la fin septembre, 2 197 visiteurs ont été accueillis au Vieux Presbytère (2 094 en 2017) alors que 1892 visiteurs ont été accueillis au Moulin de La Chevrotière (1 886 en 2017).

Pendant cette même période, 6 635 personnes ont visité l'église Saint-Joseph et 1 364 le Moulin banal de Grondines. Mentionnons ici que CPDG se voit confier des mandats par la fabrique Saint-Joseph et par les Amis du Moulin de Grondines à l'effet d'assurer la gestion de l'ouverture au public de ces deux lieux (formation et encadrement des étudiants, cueillette des statistiques d'achalandage, etc.). Ces mandats sont considérés comme des activités hors murs pour notre organisation.

Au chapitre du financement

Outre le soutien au fonctionnement apporté par le ministère de la Culture et des Communications et l'appui indéfectible de la municipalité de Deschambault-Grondines, CPDG reçoit de l'aide d'organismes fédéraux pour l'embauche d'étudiants – Emploi été Canada (4 320 \$) et Jeunesse Canada au travail dans les institutions vouées au patrimoine (10 450 \$). La fabrique de Deschambault et les Amis du Moulin de Grondines ont aussi obtenu un soutien d'Emploi été Canada leur permettant d'embaucher un étudiant.

En ce qui a trait au soutien des institutions régionales, CPDG s'est vu accorder, en 2019, une subvention de 2 200 \$ du Fonds Patrimoine et Culture de la MRC pour le projet de médiation culturelle réalisé avec l'artiste Mathieu Fecteau ainsi qu'une somme de 2 000 \$ pour la réalisation d'une vidéo relatant l'ensemble du projet « Sorti du bois ». Enfin, quelques commandites privées et des dons reçus de la part de membres de CPDG auront rapporté autour de 6 225 \$.

Soulignons que CPDG a généré des revenus autonomes d'un peu plus de 62 000 \$ grâce à l'adhésion des membres, aux droits d'entrée, aux revenus des ateliers et à quelques autres activités culturelles.

De la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine

Les administrateurs de CPDG maintiennent leur engagement dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine que recèle la municipalité.

Le fait que quelques membres de CPDG et quelques amoureux du patrimoine aient siégé, ou siègent toujours, au Comité consultatif d'urbanisme municipal a fait en sorte que les

règlements d'urbanisme, les différents plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ainsi que le règlement patrimonial adoptés par la Municipalité sont garants de la protection du patrimoine architectural que recèle cette dernière. Entre autres actions concrètes, le directeur soutient les travailleurs de la municipalité et le comité d'urbanisme dans les dossiers qui concernent le patrimoine bâti et paysager local.

Toujours dans le but de faire avancer la cause patrimoniale dans la Municipalité, le directeur a apporté un soutien technique aux propriétaires du Magasin général Paré dans leur projet de musée, au deuxième étage de l'édifice. Il a entre autres collaboré à la recherche, avec Élise Paré, et a travaillé à la rédaction des textes qui sont présentés dans l'exposition.

Le directeur participe aussi aux travaux de la Table de concertation régionale de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent (TECREF) à titre de représentant du secteur patrimonial. À titre d'exemple, la préservation des percées visuelles sur le fleuve est désormais inscrite au plan d'action qui sera déposé au gouvernement au cours de la prochaine année, plan d'action qui concerne toutes les municipalités riveraines, de Neuville à Trois-Rivières, de Saint-Antoine-de-Tilly à Bécancour.

Aux ateliers du Moulin de La Chevrotière

En 2018, Madame Carole Baillargeon, une artiste reconnue pour ses compétences en gestion de l'enseignement des métiers d'art et de la pratique artistique, a maintenu son engagement dans la gestion et de développement de la programmation des Ateliers du Moulin.

Outre les ateliers d'ébénisterie, de sculpture sur bois et de forge qui sont promus depuis plusieurs années, des formations ayant pour objet l'entretien des fenêtres en bois, l'aiguisage des outils manuels tranchants et différentes techniques liées au textile sont maintenant au programme.

D'autres ateliers et activités culturelles

Parallèlement à ces activités, une cinquantaine de choristes participent aux ateliers de chant choral qui ont pour objectif de mettre en valeur le patrimoine musical religieux. Un événement a encore été proposé au public en 2018 : une messe de Minuit dans l'esprit de la tradition à Noël qui a été précédé par une générale ouverte au public.

CPDG a promu, au Moulin de La Chevrotière et au Vieux Presbytère, un troisième Noël au village. Cet événement, réalisé en collaboration avec le Club Lions, la Sucrière, des artisans et des producteurs agroalimentaires, a encore remporté beaucoup de succès (on estime à plus de 400 le nombre de visiteurs qui sont passés au Moulin, les artisans et les bénévoles du Club Lions ont fait d'excellentes affaires, nous avons réussi à intéresser de nombreuses personnes à nos ateliers). Cet événement sera vraisemblablement repris en 2019.

CPDG participe aussi à l'événement la Route des arts et saveurs de Portneuf qui a lieu une fois de semaine de septembre chaque année. De même, nous participons aux Journées des

Moulins, promues chaque année par l'Association des moulins du Québec la fin de semaine suivant la fête de la Saint-Jean-Baptiste. La campagne promotionnelle attachée à cet événement amène quelques visiteurs supplémentaires au Moulin de La Chevrotière.

Des collaborations sont aussi maintenues avec le Service des loisirs de Deschambault-Grondines. La soirée de patinage a à nouveau été organisée sur l'étang gelé du Moulin de La Chevrotière et une autre activité a eu lieu dans les sentiers lors du Noël au village.

Et d'autres actions

De façon générale, des administrateurs ou le directeur de CPDG participent aux travaux des comités locaux et régionaux dont les objectifs sont liés au développement touristique, culturel et à l'organisation communautaire.

Le directeur a siégé au comité responsable du projet « Miser sur la relève », un projet conçu et réalisé en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi de Portneuf, le Fonds pour les collectivités durables d'Alcoa, les municipalités de Deschambault-Grondines et de Portneuf, un projet qui visait à accompagner et à encadrer les étudiants embauchés par les OBNL qui œuvrent dans le tourisme culturel. Des représentants de CPDG ont participé aux forums citoyens organisés par le FDD Alcoa. Le directeur participe toujours au Comité municipal sur l'affichage dans les noyaux villageois et il collabore régulièrement avec l'agente de développement de la Municipalité, Chloë Boulanger, à la conception et la réalisation de différents projets (réalisation de circuits piétonniers sur support électronique dans les noyaux villageois, réalisation de sentiers piétonniers sur les berges du Saint-Laurent, etc.)

À l'échelle régionale, CPDG participe encore activement aux travaux de la Table de concertation *Culture* de la MRC, au Comité d'acquisition d'œuvres d'art de la MRC et au circuit Arts et Saveurs de Portneuf. Bien sûr, la Biennale internationale du lin de Portneuf figure parmi les organismes partenaires de CPDG les plus importants. L'organisme artistique a désormais son siège social Deschambault; il est locataire d'un espace au 105 rue De Chavigny.

CPDG, qui a participé aux réflexions du Comité *ad hoc* sur l'avenir de l'église de Deschambault formé par la fabrique en 2017, compte bien maintenir son engagement dans les travaux qui mèneront à la conservation et l'utilisation optimale des deux églises classées qui marquent de façon notable le paysage culturel de la Municipalité.

Le legs d'Alcoa

Dans le cadre du 25^e anniversaire de son installation à Deschambault-Grondines, différentes instances de la compagnie Alcoa ont choisi de mettre en œuvre le projet de l'Allée Alcoa, dans le secteur du Domaine de La Chevrotière. Les investissements consentis constituent un legs significatif destiné aux citoyens et aux citoyennes de Deschambault-Grondines.

Le comité de gestion du projet, composé de représentants d'Alcoa, de représentants de la Municipalité et d'un représentant de CPDG, a d'abord confié un mandat à l'architecte

paysagiste grondinoise Nadine Beaudet. Une fois le concept accepté par les membres du comité, c'est CPDG qui s'est vu confié le mandat de gérer le projet, en collaboration avec la Municipalité et son agente de développement, Chloë Boulanger.

Ainsi, depuis 2017, CPDG a reçu 88 737 \$ de la Fondation Alcoa US, 50 000 \$ de Alcoa Canada et 50 000 \$ de l'usine Alcoa Deschambault pour réaliser le projet qui consiste à l'aménagement paysager du terrain vague de propriété municipale situé devant le Moulin de La Chevrotière. Outre les sentiers pédestres qui ont été créés, un espace de repos et de jeu comportant un jardin de plantes potagères rustiques a été aménagé, une agora naturelle a été réalisée et une scène permettant la tenue de différents événements sera construite au cours de l'été qui vient. En utilisant ces investissements comme tremplin, CPDG s'est vu accorder le soutien de la MRC afin de restaurer et de réaménager le sentier menant au barrage derrière le moulin. Différents dispositifs d'interprétation de la flore indigène et du barrage seront installés au cours de la saison estivale et d'autres aménagements seront réalisés aux abords de l'étang situé derrière l'atelier d'ébénisterie.

Les travaux vont se poursuivre au cours de la saison estivale et l'inauguration officielle de l'Allée Alcoa est prévue en septembre 2019. En bout de ligne, ces investissements augmenteront grandement l'attractivité du site, tant pour les citoyens et les citoyennes que pour les touristes qui fréquentent le Chemin du Roy et la municipalité de Deschambault-Grondines. Des retombées notables sont de ce fait envisageables pour l'institution muséale qu'est le Moulin de La Chevrotière.

Au programme en 2019

Une nouvelle exposition permanente au Vieux Presbytère de Deschambault

L'équipe formée pour concevoir et réaliser cette nouvelle exposition regroupe des travailleurs culturels portneuvois reconnus pour leurs compétences et leur créativité. Denis Baribault, Odile Pelletier, Aaron Bass, Jeanne Couture, Sarah Bélanger-Martel et Michel Chrétien sont les principaux collaborateurs. L'exposition aura pour thème central le Vieux Presbytère lui-même, les différents éléments du noyau villageois groupé sur le cap Lauzon ainsi que les fouilles archéologiques qui ont été menées dans le site au fil des ans. Ce projet devrait être livré en octobre prochain.

La réfection de la toiture au Moulin de La Chevrotière et à la forge

Le versant sud de la toiture du moulin, tout comme celle de la forge, doivent être refaits en 2019, des travaux évalués à 180 000 \$. Afin de procéder à ce nouveau recouvrement en bardeaux de cèdre, la Municipalité recevra le soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec (80 000 \$).

Biennale internationale du lin de Portneuf

L'exposition estivale qui sera présentée au Vieux Presbytère et au Moulin de La Chevrotière sera celle de la Biennale internationale du lin de Portneuf. À ce jour, les œuvres de 19 artistes provenant du Québec, de l'Ontario, de Colombie-Britannique, de l'Alberta, de France, d'Angleterre, de Belgique et du Portugal ont été sélectionnées par le comité de direction artistique.

Pour une première fois, les œuvres d'étudiants inscrits dans des programmes liés au textile à la *Maison des métiers d'art de Québec*, au *Centre des textiles contemporains de Montréal*, au *Centre design et impression textile de Montréal* et à l'*Université Concordia* seront soumises à l'appréciation d'un jury. Les œuvres sélectionnées seront exposées au Presbytère de Grondines. Une installation extérieure liée un projet de participation citoyenne sera de plus présentée dans le site de l'ancien noyau villageois, près du fleuve, à Grondines.

Des activités de médiation culturelle sont aussi inscrites au programme : l'artiste grondinoise Karine Gosselin proposera une activité de création lors de la fête de la famille promue par la Municipalité en juin, une activité conçue par une des artistes de la BILP sera proposée aux enfants des camps de jour de la Municipalité et d'autres activités seront possiblement mises en œuvre.

Aux Ateliers du Moulin

La diversité de la programmation sera certainement maintenue, voire bonifiée.

Plusieurs autres projets sont sur la table à dessin pour l'année 2019. Au-delà des actions prévues et les opportunités qui se présenteront, il nous faut maintenir le cap sur notre mission liée à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine et, pour ce faire, maintenir l'engagement des membres et de la formidable équipe de Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines.

Donald Vézina
Directeur général